

3 Troisième partie L'Algérie et la France

3.6 Conclusion

On a souvent abusé de la comparaison entre l'œuvre de Rome et celle de la France en Algérie. Le rapprochement peut cependant être fait, à condition de n'être pas poussé trop loin. Comme la paix romaine, la paix française assure la sécurité et la prospérité du pays. Elle a mis un terme, dans ce qu'elles avaient de dévastateur, aux querelles de tribus, de clans et de familles ; elle permet à chacun de profiter sans trouble des fruits de son travail. Ceux-ci se développent de plus en plus ; il y a encore beaucoup à faire, et notre « politique de l'eau » n'est guère qu'à ses débuts, mais les statistiques du commerce extérieur sont probantes¹, et rendent éloquemment témoignage de l'œuvre accomplie. Depuis cent ans, il y a eu des combats en Algérie, mais il y a eu aussi création de richesses.

Il y a cependant, entre l'Algérie française et l'Algérie romaine, des différences dont la principale est due à la politique de colonisation. Celle-ci a amené en Algérie des éléments européens d'origine très diverse, et le problème a été d'abord d'en faire un ensemble unitaire (ce qui a assez bien réussi), puis de faire vivre cet ensemble en bonne harmonie avec les indigènes.

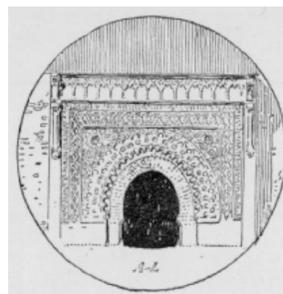
Les Romains eux aussi, comme les Carthaginois, ont bien dû avoir une politique indigène. Mais ses bases n'étaient pas celles de la nôtre. Le considérable apport ethnique qu'ils n'ont pas réalisé, et que nous avons suscité, a posé un problème spécial et requis des solutions nouvelles. Problème d'autant plus complexe, solutions d'autant plus difficiles, que la mise en valeur progressive des ressources du pays par la colonisation a provoqué un accroissement sensible de la population indigène. Cet accroissement, qui évoque le souvenir de l'Algérie romaine très peuplée, provoque un conflit entre la politique indigène et la politique de colonisation : conflit pacifique, d'ailleurs, et qui est loin d'être insoluble.

À la condition toutefois qu'on sache comprendre et interpréter les exemples fournis par l'écroulement de la domination romaine et de la domination turque. L'une et l'autre sont tombées parce qu'elles avaient abouti à une politique purement fiscale, tendant à négliger les intérêts du pays. Il n'est pas question de contester les droits des Européens venus en Algérie à l'appel des autorités françaises. Mais il est indispensable, par une politique éclatante de justice, de toucher le cœur des indigènes. Le mot de, collaboration, dont on fait un usage si fréquent, doit inspirer autre chose que des discours d'apparat : adaptation de la politique indigène à des nécessités nouvelles.

Il y a une autre différence entre l'Algérie française et l'Algérie romaine, et c'est un avantage certain pour la première. L'Algérie française fait partie du vaste ensemble de l'Afrique du Nord, tout entier soumis à la direction de la France, comme jadis à celle de Rome. Le système est, dans l'application, souple et variable : l'impulsion de la puissance directrice ne se fait pas sentir de la même façon en Algérie qu'au Maroc et en Tunisie. Et l'histoire, surtout depuis la conquête arabe, explique et justifie les différences présentes.

Mais l'ensemble harmonieux que constitue l'Afrique du Nord n'est lui-même qu'une partie de l'ensemble plus vaste qui s'étend d'un seul tenant de la Méditerranée au golfe de Guinée. La France a rempli là une tâche gigantesque, où l'effort militaire n'a été que le prélude de l'effort civilisateur. Celui-ci tend à faire entrer dans la communauté des peuples de l'univers, dans l'humanité à la recherche du mieux-être, des populations qui jusque-là, repliées sur elles-mêmes, arrivaient péniblement à trouver le moyen de ne pas disparaître. Ces populations, la France les a appelées, les appelle encore, à améliorer leur existence en adoptant un rythme de vie nouveau, sans rien détruire de ce qui est respectable dans les traditions reçues des ancêtres. L'Algérie a été l'une des bases, peut-être même la base principale, de cette œuvre grandiose, et ses enfants y ont collaboré avec ceux de la France.

L'Algérie a déjà témoigné sa reconnaissance à ceux qui l'ont ainsi grandie et enrichie. Le souvenir des turcos de 1870 n'était pas aboli dans les cœurs français, quand leurs descendants sont venus à leur tour verser leur sang pour la défense de la Métropole au cours de la guerre mondiale. Côte à côte avec nos ouvriers, avec nos paysans, avec nos intellectuels, avec nos bourgeois, ils ont lutté, ils ont souffert trop d'entre eux, comme aussi trop des nôtres, sont morts, glorieusement, de la mort des héros. De telles choses ne sortent pas de la mémoire : elles resserrent les liens anciens, elles en créent de nouveaux. La fraternité des armes n'est pas un vain mot : elle unit dans la paix, comme elle les a unies dans la guerre, la France et l'Algérie.



Fin Livret 1

1. La moyenne annuelle des transactions de l'Algérie avec l'extérieur est passée de 25 millions dans la décade 1831-1840, à 1.724 millions dans la décade 1911-1920 ; le chiffre de l'année 1928 atteint 1.750 millions (ramené, comme celui de la décade 1911-1920, à la parité de l'or).